

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements programme
Stéphanie Leroy Farasse - slery@abilways.com

Renseignements inscriptions

IFE by Abilways
Rue du Louvre 35 - 75002 Paris
Tél. : +33 1 40 26 00 92
serviceclient-lu@abilways.com

Participation (+ 3 % TVA)

450 € HT

50 € HT de réduction HT pour toute inscription reçue avant le 26/04/2021 (REDUC50)

Formation éligible au cofinancement

Ce prix comprend les rafraîchissements et la documentation de la formation. Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant : par virement à notre banque - BGL BNP Paribas IBAN : LU24 0030 2485 2343 0000 - Code BIC : BGLLLULL, au nom d'IFE Luxembourg S.A.R.L., avec mention du numéro de facture.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription. Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation. Le groupe Abilways IFE Luxembourg, IFE Belgique, IFE, CPPI, S.M., ACP FORMATION, PRAMVD, IDCC, ABILWAYS DIGITAL est responsable du traitement de vos données personnelles et en tant que partenaire de confiance, nous voulons que nos clients soient assurés que nous mettons tout en œuvre pour assurer la protection de leurs données personnelles et le respect de leurs droits.

IFE met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Ces données sont nécessaires au traitement de cette fiche et sont conservées le temps nécessaire aux finalités pour lesquelles nous les collectons, sauf dispositions légales contraires. Toutes les informations complémentaires relatives à notre politique relative aux données personnelles, à notre politique relative à la gestion des cookies et à nos CGV sont consultables sur notre site www.ifebenelux.lu. Le groupe Abilways peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique ou électronique, de l'information commerciale susceptible de vous intéresser. Conformément aux dispositions de la loi du 02/08/02 sur le respect de la vie privée et du règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer à tout envoi ultérieur de communication commerciale. Vous pouvez exercer ces droits par courrier électronique à cette adresse correctionibdd@abilways.com ou par courrier postal à l'adresse suivante : 35, Rue du Louvre - FR-75002 Paris.

Annulations

Formulée par écrit, l'annulation de formations donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

Date et lieu de la formation

Vendredi 11 juin 2021 (matinée) - Luxembourg ou à distance

Le programme est susceptible de subir des modifications sans préavis. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, engagé tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

© AdobeStock



Scannez ce code
et retrouvez-nous sur
votre smartphone

IFE est une marque du groupe
ABILWAYS



264501 WEB

BULLETIN D'INSCRIPTION
 OUI, je m'inscris à la conférence " **Investissement immobilier au Luxembourg** " (code 264501) le vendredi 11 juin 2021 (matinée) et je choisis :
 en présentiel (session n° 361295) à distance (session n°361295)
 OUI, je m'inscris avant le 26/04/21 et je bénéficie de 50 € de réduction HT (REDUC50)

Nom et prénom _____
E-mail* _____
Fonction _____ Société _____
N° TVA _____ Secteur d'activité _____ Effectif site _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Tél _____
N° de GSM _____
Adresse de facturation (si différente) _____
Signature et cachet obligatoires : _____

*Indispensable pour vous adresser votre convocation

VENDREDI 11 JUIN 2021 (MATINÉE)
LUXEMBOURG

Investissement immobilier au Luxembourg

Quelles opportunités saisir ? Sur quels marchés ?

Conférence en mode
PRÉSENTIEL ou DISTANCIEL
au choix



Nombre de places
en présentiel limité



50 €
DE RÉDUCTION HT

POUR TOUTE INSCRIPTION
REÇUE AVANT LE 26/04/2021
(REDUC50)



www.ifebenelux.lu



Stéphanie LEROY FARASSE

Conference Manager
sleroy@abilways.com



ÉDITO

PROGRAMME

VENDREDI 11 JUIN 2021 (MATINÉE)

MATINÉE ANIMÉE PAR : **Alain Lorang** - Avocat à la Cour - **Étude Lorang & Wingerter**

Malgré la crise sanitaire, l'investissement dans l'immobilier demeure l'un des **plus fructueux** si l'on parle des **marchés résidentiels et de bureaux**. Quel rendement locatif ? Comment acquérir un bien loué ? Sur quelle plus-value immobilière pouvez-vous compter ? Comment financer votre projet ? Quelles tendances transformées par la crise pouvez-vous percevoir ?

Pour des réponses à ces questions fondamentales avant de vous décider à investir, retrouvez l'expert **Alain Lorang, Avocat à la Cour - Étude Lorang & Wingerter** le vendredi 11 juin 2021 en matinée distancielle pour cette conférence organisée par IFE Luxembourg.

POUR QUI ?

- Gestionnaires d'immobilier d'entreprise
- Responsables de clientèle privée
- Notaires et experts en immobilier
- Avocats en droit immobilier
- Promoteurs immobiliers
- Directeurs opérationnels
- Directeurs juridiques et fiscaux
- Directeurs administratifs et financiers
- Directeurs financiers
- Directeurs des affaires immobilières
- Directeurs des investissements immobiliers
- Propriétaires immobiliers
- Acheteurs institutionnels
- Commissaires aux comptes et experts-comptables
- Conseillers en investissement
- Managing Analysts
- Managing Directors
- Relationship Managers Real Estate
- Real Estate Managers
- Senior Credits
- Head of Credits

POURQUOI ?

- Appréhender en connaissance de cause la location d'un bien immobilier
- Être averti quant à l'imposition sur la plus-value du bien rénové lors de son aliénation
- Optimiser la rentabilité immobilière grâce à « l'effet levier » en considérant tous les investissements nécessaires
- Savoir procéder à l'acquisition d'un bien immobilier en tant que personne morale
- Maîtriser l'usufruit
- Prendre connaissance de la pratique de la vente en viager
- Investir intelligemment dans l'immobilier

8h45 Accueil des participants

9h00 Allocution d'ouverture

9h05 Les frais d'acquisition et les aides à l'investissement

- Comment les calculer ?
- Dans quels cas peut-on bénéficier d'une réduction des frais ?
- Dans quels cas peut-on bénéficier d'aides financières à l'acquisition ?

Investissement immobilier luxembourgeois et rendement locatif

- Limite légale du rendement locatif
- Habitation
- Commercial
- Régime fiscal
- L'analyse fiscale du rendement locatif
- Exercice pratique
- L'appréciation de la rentabilité brute d'un rendement locatif
 - Les dépenses d'investissement
 - Les dépenses de rénovation
 - Les amortissements
- Comparer le rendement locatif sur l'habitation privée et l'immobilier commercial
- Dans quel domaine investir ?

La TVA sur les travaux

- Pour les particuliers
- Pour les sociétés
- Comment obtenir un taux réduit de TVA ?

Acquisition d'un immeuble loué

- Quelles sont les précautions à prendre en cas d'acquisition d'un immeuble déjà loué ?
- Les baux antérieurs sont-ils opposables ?

COMMENT ?



Si vous assistez à cette **conférence en présentiel**, vous bénéficierez...

- d'une documentation détaillée envoyée avant ou distribuée au moment de la conférence
- d'échanges directs avec les experts assurant la conférence
- de présentations d'experts suivies par des sessions de questions / réponses

- Quant aux loyers ?
- Quant à leur échéance ?
- Cas de la sous-location
- La problématique de la caution locative
- Sous quelles conditions l'acquéreur du bien doit-il restituer la caution locative ?
- La colocation : régime juridique - avantages
- Pièges à éviter

La plus-value immobilière

- Définir une plus-value immobilière
- Définition de l'assiette
- Déduction des dépenses
- Les dépenses nécessaires ou utiles relatives à des travaux engendrant une plus-value : comment les réduire ?
- L'imposition de la plus-value générée par une vente
 - Dans quels cas le bien immobilier est-il considéré comme résidence principale de sorte que la plus-value de la vente soit exonérée d'impôt ?
 - L'imposition de la plus-value sur les immeubles vendus moins de deux ans après acquisition (bénéfice de spéculation)
 - Imposition à plus de deux ans
 - La revente par une personne physique à l'État ou à une commune
 - La revente d'une personne physique à une autre personne physique.

L'achat d'un bien immobilier par une société : quel intérêt ?

- La société civile immobilière luxembourgeoise
 - Quel est son régime civil ?
 - Quel est son régime fiscal ?
 - Quelles sont ses modalités de constitution ?
 - Quelles sont les obligations comptables incombant aux SCI ?
- Comparaison SCI / SA

Toutes les précautions seront prises sur le lieu de la conférence afin de respecter la législation en vigueur et les mesures de distanciation sociale.



Si vous assistez à cette **conférence en distanciel**, vous bénéficierez...

- d'une connexion à distance sur notre solution distancielle grâce à des identifiants envoyés après l'envoi de votre convocation

- Comparaison des modalités d'imposition
- Est-il opportun d'acquérir un immeuble en rachetant les actions d'une société ?
 - Le régime fiscal applicable à une telle opération
 - Étude de cas : tirer les conséquences de l'achat d'un bien à travers l'acquisition des parts d'une société

Le financement bancaire d'un investissement immobilier : quels conseils ?

- **ÉTUDE DE CAS** : le renouvellement de « l'effet levier »
- Exercice pratique : le rendement financier avec prêt
- Les coûts à considérer et les avantages en découlant

L'investissement immobilier réalisé par des non-résidents

- En quoi consiste un tel investissement ?
- Exemple des conventions françaises, belges et allemandes

Quelles sont les tendances du marché immobilier en 2021 en pleine crise sanitaire ?

- Quels secteurs viser pour un retour sur investissement optimal ?
- L'impact de l'urbanisation sur l'immobilier au Grand-Duché
- Pourra-t-on pallier le manque d'offre d'immobilier de bureau et résidentiel face à une demande en explosion ?
- Quels sont les éléments environnementaux et énergétiques à prendre en considération lors d'un investissement immobilier ?

10h45-11h00 Café-networking

12h45 Fin de la formation

- d'une documentation détaillée envoyée avant la conférence ou au moment de la conférence
- d'une connectivité constante du participant avec les intervenants et participants grâce au tchat live et au modérateur/chef de programmes

Si les circonstances sanitaires nous y obligent, la conférence se tiendra uniquement en mode distanciel à la date prévue.